



Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,



Le droit à la santé est une prérogative de droit naturel et positif irrévocable dont tout être humain, du plus grand au plus petit devrait en jouir. Avec la pandémie mondiale due au coronavirus, le monde entier

se trouve mobilisé sur tous les fronts pour juguler cette crise sanitaire. Des personnes âgées comme des plus jeunes, des riches comme des moins nantis, des adultes comme des enfants, chacun en prend pour son compte des vicissitudes de cette pandémie. Mais l'histoire et l'expérience le montre toujours, en période de crise, les personnes les plus vulnérables constituent la tranche de la population qui subit le plus souvent.



Le présent numéro oriente sa lanterne sur les soins de santé et la vulnérabilité sociale de l'enfant en cette période de crise sanitaire mondiale. Bien que du point de vue des statistiques, les enfants de moins de 5 ans semblent très faiblement touchés par le virus (car asymptomatique pour la plupart), il ressort tout de même que ceux-ci continuent d'être la proie facile de nombreuses autres pathologies dont les effets s'engloutissent dans le bruit de la covid-19 qui risque d'abasourdir l'écho des cris et des pleurs multiformes de ces personnes vulnérables.

Le CHU Bon Samaritain dans sa mission, s'est engagé pour la protection des enfants et des mineurs en vue du respect de leurs droits et libertés. Bien au-delà d'un simple slogan, la mission et la vision du CHU-BS demeure le souci permanent d'offrir des soins de santé de qualité aux plus vulnérables (dont les enfants en sont une cible préférentielle). Comment veillons-nous à garder les yeux fixés sur ce défi en cette période charnière, avec des ressources

« Santé et vulnérabilité sociale des enfants en temps de covid19 »



limitées ? Que pouvons-nous faire pour renforcer ou améliorer les conditions de protection et de prise en charge des enfants dans notre formation hospitalière ? Notre service de pédiatrie est-il suffisamment aguerrit pour y répondre ?

Dans ce numéro, nous vous faisons aussi le double écho des efforts des hommes et des femmes qui se dévouent chaque jour, à l'édification du Bon Samaritain, malgré la conjoncture socio-économique qu'a créée cette pandémie. En effet, nous continuons d'arrache-pied avec votre aide, le travail de reconstruction du Bon Samaritain. Dans le prochain numéro vous aurez en image: la réception d'un important stock de médicaments et une partie des équipements pour la prise en charge des patients ce qui renforce notre résilience ; de notre terre qui jonche le lit du fleuve Chari, a poussé une chapelle ; les travaux de construction du laboratoire des grandes endémies et d'un bâtiment de 04 salles pour la faculté de médecine sont en cours et se poursuivent sereinement ; la remise en état des deux châteaux d'eau constitue comme chacune de toute ces réalisations— malgré l'apprêt de temps qu'il fait— le couronnement des efforts de chacun et chacune de vous tous qui cheminez et soutenez le Bon Samaritain.

Yves Djofang
Directeur Général

Le CHU-BS a mis en place un Service de la protection de l'enfance et des personnes vulnérables

La promotion des soins de santé de qualité pour les populations des villes et campagnes du Tchad; particulièrement les plus vulnérables constitue le fondement de la mission du CHU-BS. Cette option préférentielle pour les plus faibles de notre société subsiste dans la démarche-même de la prise en charge d'une part des patients à l'hôpital et d'autre part du processus d'admission des étudiants dans les entités académiques. La vulnérabilité des personnes est en jeu lorsque subsiste sur elles des menaces perceptibles ou des intempérances en raison de leur déficience physique ou morale lié à une garanti insuffisante ou inexistante de protection de leurs droits les plus basiques notamment le droit à la vie, le respect de la dignité humaine. Pour le CHU-BS les enfants, les femmes, les personnes âgées, les handicapés (incluant ceux souffrant des fragilités physiques et mentales...) les réfugiés ou les personnes déplacées constituent le groupe des personnes considérées comme vulnérables.

Notre dossier de ce mois porte principalement sur la problématique de la protection de l'enfant. Cette tranche de la population est souvent victime d'abus de tout acabit à cause de son manque de maturité physique et intellectuelle comme l'indique la déclaration sur la protection de l'enfant.

Des cas de viol, de violence, d'abandon, de décrochage scolaire, d'enrôlement idéologique ou le phénomène d'enfant soldat sont régulièrement évoqués mettant en péril l'avenir de millions d'enfant dans le monde. Depuis plusieurs décennies, dans de nombreux pays, la politique de la protection de l'enfant est orientée essentiellement vers les parents qui sont les premiers éducateurs de l'enfant, mais qui sont aussi une menace sous-jacente, car les personnes qui mettent en danger les enfants sont souvent les parents eux-mêmes, l'entourage familial ou encore le voisinage. Construire une solide politique de protection de l'enfant vise à aider les parents à exercer leur responsabilité parentale avec sérieux et engagement à l'égard de leur enfant.



Comme l'énonce l'article 371 -1 du code civil, « ...celle-ci consiste à le protéger dans sa sécurité, dans sa santé et sa moralité pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne... » Mais quoique inestimable, la contribution des parents à la protection saine et totale de l'enfance, ainsi que les associations de défense des droits humains devront pousser les pouvoirs publics à prendre davantage des mesures juridiques et à saisir les instances judiciaires pour châtier toute personne responsable d'abus sur mineur.

« ...tous les enfants sans distinction aucune, (...) ont le droit d'être protégés ... »

Le Bon Samaritain n'est pas du reste dans cette lutte pour la protection de l'enfance. Dans sa déclaration sur la protection de l'enfance et des personnes vulnérables et conformément à l'ordonnance n°018/PR/90 portant ratification de la convention relative aux droits de l'enfant, le Bon Samaritain croit que tous les enfants sans distinction aucune, indépendamment de toute considération d'âge, de sexe, de race, de religion, de leur handicap ou de leur origine ethnique et sociale ont le droit d'être protégés contre toute forme de préjudice, d'abus, de négligence et d'exploitation.

A cet effet, il a été nommé un responsable de la protection de l'enfance et des personnes vulnérables au sein de l'institution avec pour mission de saisir immédiatement les autorités locales de tout cas d'abus ou de présomption d'abus sur les personnes mineurs ou vulnérables.

La Pédiatrie du CHU-BS: La santé des enfants au cœur d'un double challenge



Dr G. Nassaringar

Le service de la pédiatrie du CHUBS est une unité de soins dédiée à la prise en charge des enfants de 0 à 15ans. Le service a la capacité d'accueillir 32 patients avec un personnel composé

de 12 personnes dont un médecin chef de service, une surveillante de soins, 8 infirmiers et deux techniciens de surface.

Entre janvier 2019 et Mars 2020, nous avons reçu au total 1405 enfants malades dont 1047 guéris, 32 référés et 84 évasions. Dès leur naissance, les enfants manifestent de nombreuses maladies parmi lesquelles le paludisme, les infections néonatales, la pneumonie.

Maladie infectieuse due à un parasite du globule rouge du genre plasmodium, le paludisme se transmet principalement par piqure de moustique (anophèle femelle). Par ailleurs, il peut y avoir une transmission sans inoculation par anophèle notamment lors de la transfusion sanguine, une greffe d'organe, un accident d'exposition au sang et une transfusion intra-utérine par voie transplacentaire

donnant lieu à un paludisme congénital. Chez l'enfant, il se manifeste par une forte fièvre, des frissons, céphalée, trouble gastro-intestinale (diarrhée, vomissement, constipation), une poly arthralgie et une asthénie physique. Dans ces formes l'enfant peut avoir un état de confusion voire un état comateux, de convulsion qui peut être localisé ou généralisé et une détresse respiratoire. L'infection néonatale (INN) quant à elle représente l'ensemble des manifestations consécutives à la pullulation d'agents infectieux chez le nouveau-né. En Afrique, elle est la première cause de morbidité et de mortalité car on note souvent de nombreux facteurs favorisants tels que : l'absence ou insuffisance de suivi médicale, accouchement non médicalisés, insuffisance d'hygiène en maternité et en néonatalogie, défaut de de consultation de nouveau-nés en période néonatale précoce. Les voies possibles de transmission de germes aux nouveaux nés

« Le plus urgent est l'ouverture de l'unité néonatale pour pouvoir mettre à part les nouveaux nés car ils sont très fragiles et ils nécessitent une prise en charge adéquate différente des nourrissons. Nous voudrions que ce service nous aide à lutter contre la mortalité néonatale au CHU BS »

sont: voix sanguine, contamination du liquide amniotique, les infections génitales et nosocomiales. La connaissance des facteurs de risque de INN permettra de mieux cibler les enfants à risque qui devront bénéficier du traitement médical à la naissance.



Mme Menodji Marie

La pneumonie est une infection pulmonaire d'origine virale, bactérienne et parasitaire évoluant le plus souvent sur le mode aigue et se développe à l'occasion d'une baisse passagère des défenses immunitaires d'où la fréquence accrue chez l'enfant.

Il y a, bien évidemment, de nombreuses autres pathologies qui perturbent le bien être des enfants mais celles évoquées ci-dessus sont les plus récurrentes.

Pour l'avenir, nous avons de nombreux projets à savoir:

- l'ouverture de l'unité néonatale pour pouvoir mettre à part les nouveaux nés car ils sont très fragiles et ils nécessitent une prise en charge adéquate très différente des nourrissons.

Nous voudrions que ce service nous aide à lutter contre la mortalité néonatale au CHU BS car rien qu'en 2019 nous avons eu 76 décès sur 2069 naissances.

- la création de l'unité nutritionnelle au CHU BS pour une meilleure prise en charge des enfants malnutris reste . En effet, parmi les enfants que nous recevons, 25% sont malnutris mais nous n'arrivons pas à les prendre en charge médicalement. Ces manquements nous obligent à référer certains de nos enfants dans un centre nutritionnel équipé.

- la mise en place d'un air de jeu (jouets et thérapie par le jeu) pour stimuler certains enfants hospitalisés, encourager leur parents et aussi pour rendre beau et accueillant notre structure pédiatrique du CHU BS.

Journée Internationale de l'Enfant Africain



La journée de l'enfant Africain est une journée internationale instaurée depuis le 16 juin 1991 par l'Union Africaine pour rappeler le souvenir de centaines d'enfants massacrés à Soweto lors d'une marche pour leurs droits. C'est aussi l'occasion pour les Etats africains d'accorder un temps de réflexion sur les conditions de vie des enfants, de faire le point sur les droits de l'enfant dans leurs pays respectifs et de chercher à prendre des mesures afin d'améliorer le bien-être des enfants.

L'édition 2020 est placée sous le thème: « L'accès à une justice adaptée aux enfants en Afrique ». Le CHU-BS à travers le Service de la protection de

l'enfance et des personnes vulnérables agit pour protéger les enfants contre toute forme de préjudice, d'abus, de négligence et d'exploitation.

Commémoration de la Journée Mondiale des Réfugiés: Visite du HCR au CHU-BS



Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Tchad a visité le CHU-BS lors de la célébration de la Journée mondiale des Réfugiés le 20 Juin. Au cours de cette visite, des dons composés essentiellement des dispositifs de lavage de mains, thermo flash, gel hydro alcoolique, savons, produits désinfectants, etc. ont été remis au CHU-BS.

Le CHU-BS est l'une des institutions sanitaires qui s'occupe de la santé des réfugiés. Chaque année ils sont au moins 10 000 réfugiés urbains pris en charge au niveau de l'hôpital et ses 2 centres de santé.

Clôture du projet de construction d'une Chapelle au CHU-BS



Grâce à l'ONG Aid in Church in Need (ACN International), le CHU-BS dispose désormais d'une chapelle. Ce cadre de prière est d'une importance majeure dans l'accompagnement spirituel des malades.

Le CHU-BS adresse sa profonde gratitude aux bailleurs de fonds, à toutes les âmes de bonne volonté et tous ceux qui de près ou de loin ont d'une manière ou d'une autre, contribué à la réalisation de ce projet.

Lisez et faites lire la Newsletter et restez informé de notre actualité

Contact : projetchu.bs.ndjam@gmail.com

Visitez notre page Facebook: [@C.BonSamaritain](https://www.facebook.com/C.BonSamaritain)

Directeur de publication: P. Yves Djofang, sj

Rédacteur en chef: J.P Ongolo

Rédacteur en chef adjoint: H. Kossyam

Comité de rédaction: B. Allah-rassem; Irène F.

Ils nous font confiance, ils nous soutiennent. . .

